L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 DECEMBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLES ORLEANS

LUNDI MATIN, 21 DECEMBRE.

Ventes à Bureau d'un jour.

Par Hoffman & Marks — Leur vaste et élégant assortiment de marchandises sèches, chemisettes, chapeaux, vêtements &c.

Par G. Lamarque — Son magasin d'étoffes, marchandises sèches, chemisettes, chapeaux, vêtements &c.

Par R. F. Montgomery — Sur la Levée, angle de la rue d'Esplanade, chaises — Et au No 67, rue du Camp, les mêmes.

Par R. F. Montgomery — Cette heure et demie, au poteau, rue du District — Chevaux et bois de construction, instruments de feu Robert Hellen.

Par J. B. Crozat — Magasin Chartres et Conti, pendules, pendules, gravures, miroirs, cadres &c.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez — Marchandises avariées.

Par Hoffman & Marks, à une heure, au No 32 de la rue de Chartres — Rideaux.

NOUVELLES PAR LA VOIE DU SUD.

De la *Tribune* de Mobile du 19 décembre, le *Pionnier* extrait les nouvelles suivantes qui sont de quelques jours plus récentes que les dernières reçues par cette voie:

Résultats de Longstreet — Congrès Confédéré — Incendie à Charleston — La question des cahots français — Les prisonniers à Richmond.

Bristol, 12 décembre — Les nouvelles du Nord sont décidément encourageantes.

Notre cavalerie est encore à Morristown et l'ennemi se retire depuis que Longstreet a pris Cumberland Gap sur son front et non sur son derrière.

Les commandemens de Longstreet, Ransom et Vaughan ont été consolidés et on éprouve une parfaite confiance dans ses moyens pour garder le pays.

Les troupes de Vaughan ont réussi à rejoindre le corps principal.

Richmond, 12 décembre — La question de la retraite au service et de la décharge des hommes engagés pour trois ans occupe considérablement l'attention du Congrès et c'est là une affaire de grand intérêt pour le pays et l'armée. Le secrétaire de la guerre a déjà annoncé qu'il ne serait pas libéral. Quelques membres sont favorables au licenciement, mais on assure disant les libérer à la conscription. D'autres favorisent la réorganisation avec le privilège de l'élection des officiers.

La Chambre a reçu une pétition importante des membres du 1er bataillon d'artillerie de l'Alabama, qui s'étaient engagés pour trois ans pour la défense de l'Etat avant que le gouvernement confédéré fût formé et qui avaient été transportés avec l'armée Virginienne, sans avoir en l'avantage d'être leurs officiers, et avaient par conséquent été commandés par des officiers étrangers qui les avaient durement traités et leur avaient refusé les privilèges dont jouissent ordinairement les soldats. S'ils avaient prêté le traitement qu'ils devaient recevoir, aucun d'eux ou se serait engagé. Tous étaient mécontents, et attendaient avec impatience le moment d'être déchargés. Aucun d'eux, cependant, ne doutait se refuser du service tant qu'il faudrait obéissance. Ils avaient été les premiers à s'engager et seraient les derniers à se retirer. Hommes de courage et d'intelligence, ils ne voulaient pas servir avec repugnance comme ils l'avaient fait jusqu'ici et c'est pourquoi ils demandent au congrès de leur permettre de réorganiser le bataillon et de choisir leurs officiers à la pétition de l'élection.

L'orateur a annoncé les comités spéciaux sur les finances, les arrestations illégales et les emprisonnements arbitraires, et la résolution qui demande au président les noms des soldats mentionnés par les commandants qui promettent leur bravoure et la demande au secrétaire du trésor de faire préparer un tableau de toutes les propriétés taxables dans la Confédération sur la base du recensement de 1860 et d'en prélever, annuellement, en 1864, avec une différence raisonnable pour l'augmentation ou la décroissance et levée.

De fortes résolutions sur l'abus de la loi des larres ont été référées.

Un bill a été présenté pour rappeler l'acte du 1er avril dernier. Un acte qui rend les officiers de la loi d'appelés de la décision des autorités locales aux taux fixés par les commissaires d'Etat — référé.

La séance de la Chambre aujourd'hui a été très agitée. Les membres absents continuent à arriver.

BOMBARDEMENT DE CHARLESTON.

Charleston, 13 décembre — La bombarde et une des canons de la fondrie Eastman ont pris feu hier soir à 9 heures et une fois ce matin.

Une bombes sont tombées sur la ville entre 11 heures et midi. Plusieurs contusions de feu engagés qui brûle quelque 10 ou 15 minutes après l'explosion. Le bruit a été vivement ressenti simultanément. Le feu paraissait assez peu destructeur. On n'a pas tiré sur le fort Sumter.

Richmond, 12 décembre — Le président a informé la chambre du commerce des tabacs en cette ville que le gouvernement confédéré en vent tel en peut faire objection à ce que les ventes du tabac appartenant actuellement au gouvernement français, s'il est expédié d'un port confédéré et ne touche à aucun port des Etats Unis.

On a adopté des résolutions décrétant que le bill tabac a pas été adopté avant le 1 de mars 1861, ainsi que cela a été dit dans l'ordre du gouvernement fédéral qui consiste à ce qu'il soit remboursé.

Le juge Gold a informé les autorités fédérales qu'il ne sera plus permis de dépasser des réclamations du chef de Fort Point pour les prisonniers de Richmond après que les envois actuels seront épuisés. Ils recevront les mêmes rations que nos soldats en campagne.

MESSAGE DU GOUVERNEUR LUB ROCK, DU TEXAS.

Ce document établit que les revenus du Texas pour l'année qui a fini au 31 août, ont été de $2 426 501, y compris une balance de $256,000 en vue de l'indemnité due par l'Etat à l'Union. Mississippi, toutefois, qui les taxes à leurs propres ressources, le gouverneur recommande vivement une allocation d'un million ou million de piastres (obligation qui sera laissée sur des bons de coton) en sur du coton acheté avec des bons) afin de faire l'acquisition d'armes et de munitions nécessaires à la défense de l'Etat. Le gouvernement fédéral pourrait aider.

En faisant un appel de dix mille hommes pour remplacer à la dernière requisition du commandant général de ce district, j'étais d'opinion que le temps était venu où les besoins de la défense du pays requéraient les services de tout homme sujet à le mil militaire, je donnai donc des instructions pour que tous les étrangers faisant partie et soumis à la loi de l'étranger. Je crois tout à fait qu'ils sont sujets à la loi militaire. Nombre de protestations ont été adressées à ce département et diverses parties se présentant comme consuls étrangers ont demandé la libération immédiate comme sujets de puissances étrangères. La question du droit étant toutefois actuellement sur le doublée, je leur ai permis d'en appeler aux tribunaux. Je retirerai pour leur l'intervalle comme soldats d'Etat. Nous avons beaucoup de ces gens-là au milieu de nous, ils sont liaudés dans les affaires, ont une longue résidence, des propriétés et des familles. Beaucoup d'entre eux ont fait de grandes fortunes et quand ils sont appelés pour défendre l'Etat, ils disent qu'ils ne sont pas citoyens et qu'ils n'ont jamais eu l'intention de le devenir. Il en est d'autres qui se livrent au commerce, à la spéculation et qui deviennent riches, sans avoir de milliaires disponibles pour remplir aucun des devoirs qui incombent aux citoyens. On devrait exiger de ces personnes qu'elles défendent le pays qui les nourrit et les enrichit, ou bien qu'elles cherchent d'autres pénates en dehors de nos lignes.

Depuis l'invasion de l'Arkansas et de la Louisiane, beaucoup de citoyens de ces Etats, accompagnés de leurs nègres, cherchent refuge dans cet Etat. En conséquence de ce fait extraordinaire, ils s'adressent, en criant une disette de vivres et d'autres dangers. Il y a abondance de grains et de viande dans l'Etat, et la main d'œuvre y devient chère par l'augmentation de notre armée qui appelle tous les hommes valides. Tout ce qu'il faut faire pour que cette immigration de produits cesse du blé, c'est de faire ces nègres continuellement employés. Qu'on en détache un grand nombre pour le service de l'armée, que les autres soient utilisés par troupes, et le sera pour nous une source de richesse. Il est bien rare que nous ne sommes de faiblesses. Il faut beaucoup mieux les recevoir pour nous à des conditions, que de les laisser tomber entre les mains de nos ennemis, pour en augmenter le nombre.

Le Texas a fait beaucoup dans cette lutte, et occupera à faire toujours de vantage. Les offres faites par son gouvernement, au peuple soit prêté au gouvernement confédéré ne seront pas oublié. Le plus énergique. Je suis sûr qu'ils consentiront à prêter le même concours. Que nous ayons, encore des traîtres parmi nous, ce n'est pas douteux; je crois cependant que leur nombre est indignifiant. Nous avons été très tolérants à l'égard de ces hommes, beaucoup trop, je pense. Le temps est arrivé où la sévérité ne doit plus être sacrifiée dans notre sein.

Nous devons reconnaître la grandeur de la lutte dans laquelle nous sommes engagés et quand nous sommes tous prêts à résister à l'ennemi et à soutenir la constitution, je ne crois pas que personne nous ne pouvons prévoir des actes de trahison de la part de l'Etat lui-même. Il veut jouir de la liberté du correspondre, d'organiser des complots et d'exciter avec impunité le peuple à la trahison.

J'ai toujours défendu la loi contre toute violence; de la mon désir de voir le pouvoir législatif s'élever à la hauteur du temps et faire des lois en harmonie avec cette crise révolutionnaire et je ne peut laisser au peuple le soin d'obliger, illégalement, ceux qui ne voudraient pas se mettre en ligne de l'opinion publique. Nous pouvons arriver à ce moment de la lutte où nous les citoyens loyaux et fidèles sentent que l'homme qui les doute pas quelque preuve palpable de son dévouement à la cause du Nord, est un ennemi et doit être traité comme tel. Si des lois manquaient pour forcer les tièdes hommes à remplir les devoirs de loyaux citoyens et de bons sujets, ils n'y refusaient, le peuple alors se lèverait dans ses sujets et disposerait d'eux.

LES CRIMES AU KANSAS.

Le Kansas, devenu la terre classique de l'abolitionisme et le refuge d'une foule de nègres marrons et de vagabonds, présente le plus pitoyable état d'anarchie et de démoralisation. On peut en juger par les extraits suivants que le *St Louis Republican* emprunte aux journaux de cet Etat.

Le Leavenworth *Times* publie le compte rendu d'un meurtre et d'un vol commis mercredi dernier à 12 milles de cette ville sur la route d'Atchison. Une bande d'hommes est venue à la maison de M. Hays; ils l'ont appelé dehors et ont fait feu sur lui. Deux des fils de l'homme étant accourus et le propriétaire d'un train de mules qu'ils avaient voulu voler, ont quelques fusils et ont tiré. Les voleurs ont répondu; ils en ont blessé un mortellement et un autre grièvement. Un des blessés a été identifié comme un ex-sergent du 1er régiment du Kansas. La même nature famille.

Les lois pour le vol, le pillage, le meurtre, les plus prompts et les plus énergiques mesures de répression. Le Kansas sera promptement rempli de moins qu'on ne le débarrasse des voleurs de grand chemin.

On a trouvé la semaine dernière le corps d'un jeune garçon nommé Pitts, horriblement mutilé par les coups, près de Gallatone, comté de Bartleson, Missouri. Il avait disparu depuis trois ou quatre semaines. On a trouvé près de là un homme d'arbre à laquelle était attachée une corde. Sa famille avait la réputation de faire des vols pour enlever des chevaux; mais on n'est pas certain qu'il avait que 11 ans.

On lit dans le *Doniphan County Patriot* — Dans la nuit de lundi dernier, l'ex-Gov. Grob, qui demeure juste Wathena, et Kiwood, entendit un bruit dans le poulailler et vit des voleurs. Alarmants de leur présence, il prit un fusil et en coup de feu. Le blessé venait de Gallion qui emportait une jeune fille. Le blessé est probablement mortelle. M. Grob a été arrêté et conduit à Kiwood. Nous croyons que son acte est justifiable.

Les habitants de White Cloud ont formé une société contre les voleurs. On lit dans le Kansas: "Nous avons le plaisir de rendre l'organisation à tous l'Etat et de la diriger particulièrement contre les voleurs de chevaux. *Leavenworth Times.*

On a volé, lundi dernier, deux chevaux à un nommé Higgins dans le Kansas, à un mille en deux à l'est du Cimetière de Grasshopper. Les voleurs se sont dirigés tout droit sur Leavenworth qui paraît être le quartier général de cette engeance, et on lit de récent sur pour les objets volés. *Oswegatie Independent.*

On lit dans le Platte City *Atlas* — Grandville. Atkins a été arrêté à Leavenworth et condamné à 200 d'amende et aux frais pour délégation. La délégation est-elle une violation des lois actuelles d'une ville du Kansas? Tous les hommes de ce côté de la rivière sont désoyaux et passibles de l'amende et de la prison, à ce que disent les autorités de Leavenworth.

L'Oakaloosa *Independent* publie ce qui suit: Un homme nommé Bieler a été tué par un autre dans le comté Jackson, il y a quelques jours, dans les circonstances suivantes. Il y a quelque temps, les deux hommes avaient eu une difficulté, et Bieler avait été son contrat contre l'autre en menaçant de le tuer, mais les assistants les avaient séparés. L'autre jour Bieler rencontra son antagoniste à cheval sur la route et s'approchant de lui, il lui dit qu'il le tuerait mais avant, que personne n'intervînt. Il, en même temps il mit la main dans son habit comme pour en tirer une arme. L'autre avait le main sur son revolver dans la poche de son pardessus, il tira rapidement son arme, fit feu et étendit Bieler mort sur la place. En examinant le corps du défunt, on vit qu'il était sans armes, et on suppose qu'il n'aura voulu qu'effrayer celui qui l'a tué.

On lit dans la *Gazette de Breslau*:

"Dans la ville de Lewien, les Russes ont mis aux enchères le bois coupé dans les forêts par mesure stratégique. Au moment de l'adjudication, un détachement de cavalerie polonaise est venu dans la ville et s'est emparé de la somme de 10,000 florins, produit de la vente, après avoir tué quelques Russes.

"A Gora, à quatre lieues de Varsovie, les insurgés ont brûlé les casernes russes et les caisses publiques. La garnison russe s'est enfuie.

—Nous apprenons, par une correspondance de Londres, que le testament de Mme de Lamartine, qui légalisait ses liens avec son mari, vient d'être déclaré nul pour vu défaut de forme. (*Opin. Nat.*)

La *Presse* de Vienne annonce qu'un jeune prince de Paskiewitch a été arrêté à Varsovie sous l'incalpation d'avoir entretenu des relations avec les insurgés polonais. Le prince qui est âgé de 24 ans, vient d'être transporté à Vienne pour être interrogé à Brunn.

TURQUIE.—Marseille, 19 novembre.—Les lettres de Constantinople du 12, signalent de l'agitation en Albanie. La Porte a envoyé Ismail comme commissaire spécial dans cette province avec des troupes. On assure que la Turquie doit envoyer une note contre les arrangements extraordinaires de la Russie, en déclarant qu'elle pourrait, par représailles, et le cas échéant, ouvrir les Dardanelles aux puissances occidentales. On parle du remplacement prochain de Sir Bulwer par lord Seymour ou M. Erskine. Sir James Hudson, l'ex-ambassadeur britannique à Turin, aurait refusé se poste.

CHRONIQUE LOCALE.

AVIS IMPORTANT.— Le journal officiel a publié, hier matin, l'avis suivant:

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Hôtel de Ville, 19 décembre 1863.

Avis est donné que les comptes de taxes de ville, pour l'année 1863, seront gardés au bureau du trésorier jusqu'au 10 du mois prochain, et que dans ce délai seulement ils peuvent être payés sans de nouveaux frais.

JAMES F. MILLER,
Capt. A. A. des E.-U., faisant fonctions de maire.

ARRESTATIONS.—Nous avons annoncé récemment que un vol avait été commis sur la personne d'une petite fille de couleur. L'enfant n'avait que six ans. Nous avons rassemblé quelques détails sur cet épouvantable crime.

Jno Polidor, soldat du corps d'Afrique, *tête* quentait une femme de couleur qui demeurait près l'angle des rues Canal et Esplanade. C'est la mère de la pauvre petite victime. Dès qu'elle vit, il sortit avec cette fille et sans prétexte d'acheter du candy pour elle. Personne n'en fut témoin dans le moment, mais l'absence prolongée de l'enfant éveilla les soupçons de la mère qui, après de vaines recherches, se livra au désespoir. Le lendemain matin, la police du Deuxième District découvrit, dans un quartier reculé, le cadavre de la petite fille. Une enquête judiciaire ensuivit par le coroner en laissa plus de doute sur le vol.

Le lieutenant Miller se mit en campagne avec la certitude d'arrêter le coupable; il s'assura les services de plusieurs hommes habiles dont il dirigea lui-même tous les mouvements et sut quels il donna l'ordre de s'emparer du monstre. Grâce au vif du tactique tout à fait parfaitement réussi: un homme de couleur du nom de Baptiste vient d'arrêter, au coin des rues Mire et Ste Anne, celui qui on avait tâché le coupable.

ENTRE DEUX FEUX.—La police de la ville, mais plus particulièrement celle du Premier District, semble décidément s'être attirée la haine non seulement des populaires mais encore des soldats. Le différend a pris des proportions telles qu'il pourrait en résulter des rixes fâcheuses et les amoralité ardient à rétablir le bon ordre. Quoique nous ayons été jusqu'à blâmer, quelquefois, trop, je pense. Le temps est arrivé où le surveillance doit plus être soulferé dans notre sein.

Nous devons reconnaître la grandeur de la lutte dans laquelle nous sommes engagés et quand nous sommes prêts à résister à l'ennemi et à soutenir la constitution, je ne crois pas que personne nous ne pouvons prévoir des actes de trahison de la part de l'Etat lui-même. Il veut jouir de la liberté du correspondre, d'organiser des complots et d'exciter avec impunité le peuple à la trahison.

J'ai toujours défendu la loi contre toute violence; de là mon désir de voir le pouvoir législatif s'élever à la hauteur du temps et faire des lois en harmonie avec cette crise révolutionnaire et je ne peut laisser au peuple le soin d'obliger, illégalement, ceux qui ne voudraient pas se mettre en ligne de l'opinion publique. Nous pouvons arriver à ce moment de la lutte où nous les citoyens loyaux et fidèles sentent que l'homme qui ne doute pas quelque preuve palpable de son dévouement à la cause du Nord, est un ennemi et doit être traité comme tel. Si des lois manquaient pour forcer les tièdes hommes à remplir les devoirs de loyaux citoyens et de bons sujets, ils n'y refusaient, le peuple alors se lèverait dans ses sujets et disposerait d'eux.

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, seule des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION

Mr. R. T. Montgomery, encanteur, vend lundi, 21 du courant, à la réquisition de la Banque des Mechanics, beaux meubles en acajou et en noyer, lits, tapis, piano, etc; à une heure, sur la Levée, au pied de la rue Bienville, 100 tonneaux chaloupe, à cette heure et demie, au même lieu. Dernière Division, bois de construction et chaloupe, à midi, à l'angle des rues d'Annette, rue du Camp, No 67, les instruments, etc, de Robert Hellen, le célèbre artiste et pianiste.

L'attention de plenteuse et des amateurs est appelée sur la vente d'une pharmacie ayant un bon stock, assemblée par Mr. J. F. Dubosq, encanteur, pour aujourd'hui lundi, à du moment, au No 32 de la rue Chartres. Le stock, les étagères, les installations, en seront offerts en bloc ou en détail des acheteurs. C'est une excellente occasion pour quelques jeunes intéressés en quête d'affaires.

DUNTZE & Co,

Encaisseurs Hayaïs et Scotti,

OFFRENT à vendre, par les derniers arrivages du Havre et d'Europe:

N. JAMBON de Westphalie,
Ex PROMAGES anglais, bien assortis,
200 boîtes ORANGEMELE,
Ex Ex Ex